



## Note aux rédactions

Paris, le 17 janvier 2019

### **Lancement du Baromètre national des pratiques sportives un outil précieux pour affiner et orienter la politique sportive de la France**

**Le développement du sport pour tous**, en particulier en direction des personnes les plus éloignées de la pratique sportive, est l'un des grands enjeux du projet mis en œuvre par le ministère des Sports. La pratique d'activités physiques et sportives, dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, répond non seulement à un enjeu de santé publique, mais comporte aussi des bénéfices multiples : l'épanouissement personnel, la confiance en soi, l'inclusion...

Afin de disposer d'informations précises pour suivre l'évolution des pratiques sportives de nos concitoyens et appréhender leurs motivations comme les freins à cette pratique, **le ministère des Sports a souhaité s'associer à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) afin de mettre en place un Baromètre national des pratiques sportives** qui fera référence en la matière.

Réalisé pour la première fois en 2018 en collaboration avec le CRÉDOC, ce nouvel outil de monitoring sera reconduit tous les deux ans. Il permettra d'apporter des éléments pour guider et évaluer les politiques publiques menées dans ce domaine. Les résultats **de l'enquête inédite menée entre le 19 juin et le 5 juillet 2018** auprès d'un échantillon de 4 061 individus de 15 ans et plus interrogés sur l'ensemble du territoire national ont été dévoilées ce jeudi 17 janvier en présence de la ministre des Sports, Roxana Maracineanu.

Ils démontrent notamment que les Français font preuve d'un goût assez prononcé pour les activités physiques et sportives. **66 % des Français de plus de 15 ans (soit un peu plus de 36 millions) ont ainsi eu une pratique sportive au cours des 12 derniers mois.** Une majorité est engagée dans **une pratique sportive amateur régulière et autonome** : les personnes qui pratiquent leur sport principal une fois ou plus par semaine représentent la proportion la plus importante des pratiquants (soit 52 % des Français). Le bien-être et la santé apparaissent comme les premiers moteurs de la pratique sportive en population générale, loin devant le fait de se dépasser ou d'éprouver des sensations fortes.

Les données confortent également le sentiment que **la pratique est inégale selon les populations**. Les plus âgés, les peu diplômés, les bas revenus et dans une moindre mesure les femmes - **63% de pratiquantes sportives parmi les femmes contre 69% pour les hommes** - et les personnes résidant hors des grandes agglomérations ont moins souvent une pratique sportive. **Le manque de goût pour le sport** est le principal frein devant les problèmes de santé : ceux qui ne pratiquent pas et n'ont jamais pratiqué l'expliquent par leur manque d'appétence pour le sport, les anciens sportifs qui ne pratiquent plus évoquent principalement des problèmes de santé.



Source : INJEP, Ministère des Sports, CREDOC - Baromètre national des pratiques sportives 2018  
Champ : ensemble des personnes de 15 ans et plus résidant en France (y compris DROM)

Ce première Baromètre national des pratiques sportives confirme que **l'envie de pratiquer une nouvelle activité est présente chez un Français sur quatre** ! Une donnée essentielle pour le ministère des Sports qui souhaite fédérer l'ensemble de nos concitoyens autour des bienfaits du sport et de la pratique sportive dans **l'objectif fixé par le Président de la république de 3 millions de pratiquants supplémentaires**.

*« Je salue avec enthousiasme l'initiative de la Direction des Sports et de l'INJEP, en lien avec le CREDOC, et je les remercie d'avoir initié cet outil statistique, fiable, solide, qui va nous permettre d'évaluer précisément et tous les deux ans le nombre de pratiquants dans notre pays. Cet outil est un indicateur, mais il est plus que ça. Il sera pour mon ministère une boussole, qui nous permettra d'affiner et d'orienter au mieux nos politiques publiques, au plus près des besoins et des attentes des Français. C'est en bénéficiant d'un état des lieux clair et régulier de la pratique sportive en France que nous pourrons mener des politiques à la fois ambitieuses et efficaces pour la développer encore davantage. »*

**Roxana Maracineanu, ministre des Sports**

Retrouvez l'intégralité du rapport de l'INJEP sur le site de l'Institut [www.injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2018](http://www.injep.fr/publication/barometre-national-des-pratiques-sportives-2018)

*L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, qui comprend le service statistique ministériel en charge de la jeunesse et du sport. L'INJEP est à la fois **un observatoire producteur de connaissances** et **un centre de ressources et d'expertise** sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport. Expert de référence, il contribue à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation.*

## **PRATIQUES SPORTIVES DES 16-25 ANS : LES TENDANCES 2018-19**

En parallèle du Baromètre de l'INJEP, **une autre enquête plus ciblée sur les loisirs sportifs des 16-25 ans** réalisée par l'UCPA et le CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie) a été présentée au ministère des sports jeudi 17 janvier. Elle vise à mieux comprendre, suivre les évolutions et les tendances de fond qui marquent la pratique sportive des jeunes. Ses résultats confirment également une tendance à une pratique régulière, que ce soit à domicile, en pleine nature ou en ville, et en hausse par rapport à 2016 pour cette tranche d'âge. Et si les jeunes plébiscitent la pratique sportive c'est parce qu'elle est un lieu de partage et d'échanges. Sur la question du bonheur, ils sont quasiment unanimes : 82% des jeunes qui déclarent avoir une pratique sportive hebdomadaire se disent heureux !

Plus d'informations sur [www.ucpa.asso.fr](http://www.ucpa.asso.fr)

*L'UCPA est une association reconnue d'utilité sociale, engagée pour **une pratique sportive accessible à tous, source de bien-être, de lien social et d'entraide**. Chaque année, l'UCPA accueille plus de 110 000 jeunes adultes pour des séjours sportifs. En 2018, plus de 80 000 jeunes en situation de fragilité ont bénéficié des parcours égalité des chances de l'association. Elle accompagne également près de 1800 jeunes par an en contrat de professionnalisation et d'apprentissage. Le groupe UCPA œuvre dans 5 domaines d'activité : les vacances sportives pour adultes, les séjours pour enfants et adolescents, la conception et la réalisation d'espaces sportifs, les loisirs sportifs au cœur des territoires et les formations aux métiers du sport et de l'animation.*

Contact presse :

**MINISTÈRE DES SPORTS**

01 40 45 96 82 – [anne.mendras@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:anne.mendras@jeunesse-sports.gouv.fr)